



À Aix-les-Bains, le 2 décembre 2019

Madame la Présidente
Monsieur le Président

Madame, Monsieur

La ligue de voile Auvergne-Rhône-Alpes s'est positionnée en qualité de ligue pilote du sport santé fort du projet national de la fédération française de voile et du projet de ligue 2017 -2021.

En juin 2019 nos coachs ont suivi le tronc commun niveau 1 permettant la pratique à nos coachs certifiés sport santé en :

- sport bien être,
- médico-sport sur ordonnance pour les personnes atteintes de maladies dites de longue durée (ALD) sans restriction ou restrictions légères.

Les clubs pilotes : CNV Aix-les-Bains, SRV Annecy, UNC Annecy-le-Vieux, Voile-Evian, ASPTT-Lyon, SEGAPAL du parc de Miribel Jonage ont présenté leurs coachs sportifs à la formation organisée par la ligue de voile Auvergne-Rhône-Alpes. Nos coachs passeront en mars le niveau 2 permettant le développement des pathologies ALD modérées et spécifiques.

La ligue met en place pour cette année 2020 une seconde formation de niveau 1 pour les clubs de sa région et ouvre aussi la formation aux clubs de la fédération française de voile qui voudraient nous rejoindre en accord avec notre fédération.

- **Compétences visées :**
 - Mettre en place les conditions optimales d'accueil des nouveaux pratiquants Sport-Santé,
 - Réaliser un bilan Sport-Santé (condition physique et motivation) pour fixer des objectifs réalisables et adaptés à atteindre dans un projet sportif personnalisé,
 - Mettre en place un programme éducatif Sport-Santé composées de séances d'APS RASP visant l'autonomie et l'intégration de la personne dans le groupe de pratiquants, l'amélioration de sa qualité de vie et l'adoption d'un mode de vie actif pérenne,
 - Évaluer l'impact du programme éducatif Sport-Santé avec le pratiquant pour maintenir sa motivation et faire évoluer ses objectifs de santé et de bien-être.
- **Programme :**
 - J1 : matin : culture sport santé
 - J1 : après-midi : bilan de la condition physique et bilan motivationnel
 - Alternance de mise en situation pratique



- J2 : cycle sport santé, sécurité des pratiques, principes de posture, (mise en place de séances pratique)
- J3 : ½ journée évaluation écrite

- **Renseignements formation :**

La formation comprend des cours en e-learning (24h) sous forme de diaporamas élaborés par les experts en formation de sport santé. Chaque participant travaille ainsi à son rythme, chez lui **le domaine médical, pendant plusieurs semaines**. En complément, 2 jours de présentiel (16h) sont animés par un éducateur STAPS APA afin d'aborder la mise en pratique et exercices nécessaires à la prise en charge des clients adressés par les médecins.

À la fin de la formation le 3^{ème} jour, une évaluation écrite permettra de juger de l'aptitude des participants à l'activité d'éducateur sportif sport-santé la correction sera réalisée par les médecins spécialiste du sport santé.

Une attestation de formation complémentaire au sport santé leur sera délivrée après correction des évaluations par les médecins conseils de la formation.

Les dates retenues pour cette formation sont le 9-10-11 mars 2020.

Renseignements auprès de l'élue de la ligue de voile responsable de la commission sport santé :

Martine PAGES

Téléphone 06 09 41 96 45

Mail : martine.pages@outlook.fr

Pré requis : Niveau Brevet fédéraux BE-BPJS

Attention : Les CQPiv peuvent réaliser la formation de niveau 1 pour la pratique sport bien être, ils ne sont pas habilités au sport santé dit médico- sport de niveau 1.

Seront acceptés à la formation de niveau 1 pour le sport bien être uniquement les CQPiv sous contrat annuel avec leur club.

Les formalités de la formation, lieu à préciser Aix les Bains.

Prix par stagiaire : 750 € comprenant, la formation complète niveau 1, le repas du midi pour les 3 jours de formation.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du stagiaire ou de la structure en supplément.

Nous étudions une formule avec l'auberge de jeunesse pour l'hébergement à un coup intéressant pour les stagiaires.

Nous étudions les meilleures conditions financières de prise en charge de la formation par les organismes de formation.



Pré-inscription : si possible avant le **12 décembre 2019** afin de pouvoir vous faire suivre le programme en e-learning dès début janvier 2 mois sont nécessaires à la formation avant de passer à la partie pratique des 9-10-11-mars 2020 et pour la ligue de mesurer les capacités d'hébergement et salles nécessaires pour la bonne organisation de la formation.

Intérêt pour mes clubs :

- ✎ Viser un nouvel axe de développement dans le temps pour les clubs tout en intégrant un objectif social
- ✎ Lutter contre l'exclusion, l'isolement suite à un accident ou une maladie chronique, le droit pour tous de faire du Sport Voile, **un objectif général de santé publique,**
- ✎ Une reconnaissance de la structure club et de l'encadrement Sportif santé près du Corps Médical, de l'agence Régionale de Santé
- ✎ Une visibilité du club par une publicité agréée - annuaire dans le monde de la Santé « Corps Médical »
- ✎ **Une ouverture à la pratique de nouveaux publics et de potentiels licenciés sportifs et le plaisir de remettre au sport des personnes en difficulté**
- ✎ Tranche d'âge visée 15 à 75 ans

Espérant que ce courrier retiendra votre attention et que votre club rentrera dans la famille du sport santé de notre ligue de voile.

Bien Cordialement,

Martine PAGES
Administrateur chargé du Sport Santé
Responsable commission Sport Santé



Renseignements pré-inscription :

Club structure :

Adresser
Téléphone
Mail

Coach de la structure pressenti

Nom Prénom
Date de naissance, lieu
Adresse
Téléphone portable
Mail
Diplômes

Niveau 1

Fiche de Pré-inscription à adresser impérativement avant le 12 décembre 2019

Fiche à retourner à :

- Martine PAGES : martine.pages@outlook.fr

Copie impérative à :

- Virginie : ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr